

PINEL Louis Henry

N° de la notice : L2165060

Nom : PINEL

Prénom(s) : Louis Henry

Sexe : Homme

Date de naissance : 10-11-1817

Lieu de naissance : Paris

Cote(s) : LH//2165/60

Lieu de conservation du dossier : Archives nationales ; site de Pierrefitte-sur-Seine

Mention sur la réutilisation des métadonnées: La mise en ligne de ces documents respecte les dispositions du décret n° 2018-1117 du 10 décembre 2018 relatif aux catégories de documents administratifs pouvant être rendus publics sans faire l'objet d'un processus d'anonymisation. Pour toute demande relative à vos droits en matière de protection des données à caractère personnel, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère de la Culture à l'adresse suivante :

<https://www.culture.gouv.fr/Contact-protection-des-donnees-personnelles>

PINEL Louis Henry

N° de la notice : L2165060

DIVISION DES FONDS
ET
DE LA COMPTABILITÉ
1^{er} BUREAU

LÉGION D'HONNEUR

Nom : *Pinel*

Prénoms : *Louis Henry*

Qualité : *Maréchal des Logis au 1^{er} Spahis*

Né le *10 novembre 1817* à *Paris*

N° M^{re} *4954* Chevalier : *25 janvier 1846*

N° M^{re} Officier :

N° M^{re} Commandeur :

N° M^{re} Grand Officier :

N° M^{re} Grand-Croix :

Domicile : *déjà de date inconnue*

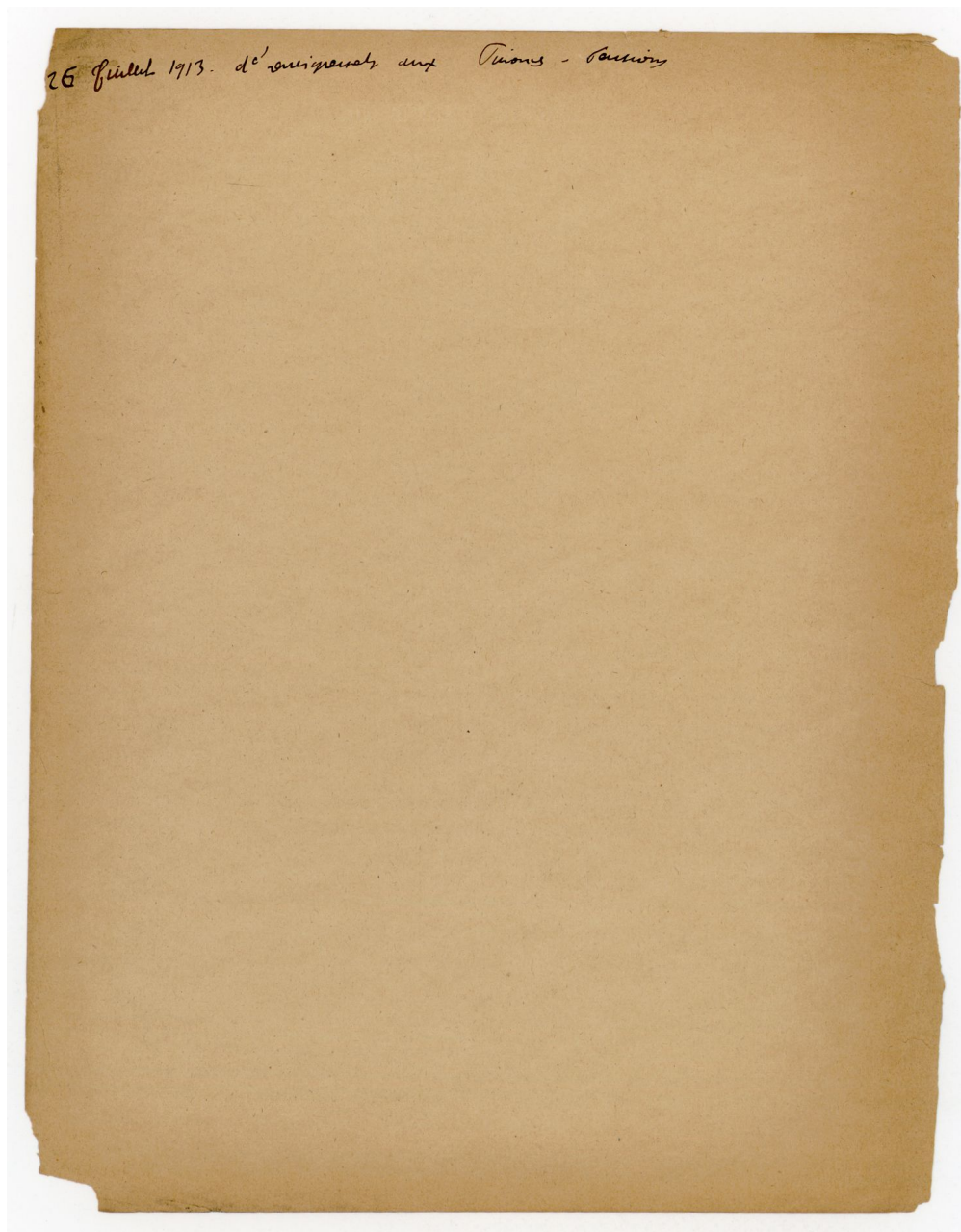
2165

60

comp. del. 1918

PINEL Louis Henry

N° de la notice : L2165060



PINEL Louis Henry

N° de la notice : L2165060

79346 =

GRANDE CHANCELLERIE
de la
LÉGION D'HONNEUR.

1^{er} Bureau.

N° 4954

2663
GRANDE CHANCELLERIE
DE LA LÉGION D'HONNEUR
7 SEPT 1913

NOTÉ INSCRITE
BUREAU DE PAIEMENT
2 JUN 1913
N°

29 JUL
1913

Demande.	Réponse.
La pension de M. Pinel Louis-Henry, ancien sous-officier, se le 10 novembre 1871 à Paris, Chevalier de la Légion d'honneur, n'a pas été versée en vertu de la loi du 18 Août 1871. Le Chef du 1^{er} Bureau a l'honneur de prier Monsieur le Chef du Bureau des Pensions au Ministère des Finances de vouloir bien faire connaître à M. Pinel le montant de sa pension, 26 juillet 1913 E. Cassin 1.47/14	M. Pinel a été retraité par ordonnance du 11 février 1872, (art. 24). La pension de M. Pinel a été rejetée des livres du Trésor à compter du 1^{er} décembre 1876, par application de l'art 30 de la loi du 9 juin 1873, comme n'ayant donné lieu à aucun paiement d'arrérages pendant plus de trois années consécutives. Cette pension est payable à Paris. Le Chef du Bureau des Pensions Garner

PINEL Louis Henry

N° de la notice : L2165060

GRANDE CHANCELLERIE
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

1^{er} BUREAU.

PERSONNEL DES MEMBRES
DE LA
LÉGION D'HONNEUR
ET DE LA
MÉDAILLE MILITAIRE.
SERVICES ADMINISTRATIFS
ET
TRAITEMENTS.

Cette pièce devra être renvoyée au
Grand Chancelier qui, seul, a la
franchise.

RENSEIGNEMENTS

à fournir par le *Ministère de la guerre* de gendarmerie
d *Cavalier* sur le compte du *de*
la *Légion d'honneur* désigné ci-après qui a cessé de toucher le
traitement attaché à sa décoration et dont la Grande Chancellerie est sans nou-
velles depuis plusieurs années.

Pinel, Louis Henry, Maréchal des Logis au 1^{er}
Spahis - Cavalier du 25 Janvier 1886.

Né le *10 novembre 1817* à *Paris*

Dernier domicile connu : *Seine*

RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS PAR LA GENDARMERIE.

Doit être décédé avant 1881; pension non versée
en vertu de la loi du 18 août 1881.

50-62-1009 [1312]

Nota. En cas de besoin, trans-
mettre le présent bulletin à la gen-
darmérie du département dans le-
quel le titulaire aurait transféré sa
résidence.

CERTIFIÉ :

A *Paris* le *25 juin* 19*13*.

Henry

PINEL Louis Henry

N° de la notice : L2165060

GRANDE CHANCELLERIE
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

MODÈLE n° 8.
Instructions du 1^{er} mai 1861.

DIVISION
DES
FONDS ET DE LA COMPTABILITÉ
1^{er} BUREAU.

TRAITEMENTS
DES MEMBRES DE L'ORDRE.

CAISSE
DES
DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.

EXTRAIT de l'état permanent de la Caisse des Dépôts et Consignations,
délivré par suite d'avis de changement de résidence.

NUMÉRO D'ORDRE.	NUMÉRO D'IN- SCRIPTION.	NOM, PRÉNOMS, DATE ET LIEU DE NAISSANCE DU TITULAIRE.	TRAITEMENT		ÉCHÉANCE du DERNIER PAYEMENT acquitté.	SOMME	
			PAR AN.	PAR SEMESTRE.		DUE AU TITULAIRE.	
2668	4314	Chevalier Pinel, Louis Henry	250	125		Année 187...	69
						187...	
						187...	
						187...	
						187...	
						TOTAL.....	69

NOTA. S'il existe quelque annotation
au registre du Directeur général, elle
sera reproduite dans l'extrait.

NOTA. Le présent avis d'an-
nullation doit être renvoyé sans
délai au Grand Chancelier.

* Indiquer d'une manière
positive le dernier paiement
effectué.

D'après l'avis qui m'a été donné le 187, par
M. le Grand Chancelier, que le titulaire ci-dessus dénommé avait transféré
son domicile à département d
et avait demandé à y recevoir tant les arrérages qui sont dus jusqu'à ce jour
que ceux à échoir ultérieurement, je soussigné, Directeur général de la
Caisse des Dépôts et Consignations, certifie que, suivant les émargements
de mon état permanent, le dernier paiement qui lui a été fait est celui
du 1^{er} semestre de 1873*, et que j'y ai annoté à son article ladite de-
mande de changement de résidence.

Paris, ce 6 Mars 1876.

LE CAISSIER GÉNÉRAL
DE LA CAISSE DES DÉPÔTS & CONSIGNATIONS

NOTA. Renvoyer la présente
autorisation au Grand Chance-
lier aussitôt après l'inscription
sur l'état permanent.

Vu le certificat délivré plus haut et qui constate que le titulaire n'a pas

PINEL Louis Henry

N° de la notice : L2165060

reçu dans le département d _____ les arrérages de
 son traitement depuis le _____, le Trésorier Payeur
 général du département d _____ est autorisé à l'inscrire
 sur son état permanent et à lui payer la somme spécifiée plus haut.
 Cet article figurera en augmentation dans le prochain état modificatif
 adressé audit Trésorier Payeur général.

A Paris, le _____ 187 _____.

Pour le Secrétaire général de la Légion d'honneur:
Le Chef de la Division des Fonds et de la Comptabilité,

Vu et inscrit sur mon état permanent des
 Membres de la légion d'honneur.

A _____, le _____ 187 _____.
Le Trésorier Payeur général,